

Axe 1 : Prévenir l'isolement et favoriser le bien vieillir à domicile

Objectifs :

Assurer le bien vieillir en soutenant le développement des actions collectives de prévention portées par les nombreux acteurs
Mettre en avant le rôle social du senior

Thématique 1 : Promotion du bien vieillir

- **Développer et valoriser les actions de prévention et de sensibilisation :**
 - Stimuler les activités physiques et développer les actions liées à la lutte contre la sédentarité dans leur environnement de proximité
 - Prévenir les chutes avec des actions visant le maintien de la mobilité, de l'équilibre, de bons gestes en cas de chute
 - Promouvoir une alimentation favorable à la santé des personnes âgées
 - Consolider l'accès aux droits
 - Inciter l'inclusion numérique

Thématique 2 : Lutte contre l'isolement

- **Favoriser le lien social**
 - Prévenir, repérer les facteurs de risque de rupture de lien social
 - Eriger le passage à la retraite sous l'angle de la transition en matière de vie sociale
 - Soutenir les activités culturelles, l'offre de loisirs et d'activités accessibles aux jeunes seniors et leur donner une place importante dans ces actions
- **Mettre en place des actions intergénérationnelles** favorisant les rencontres et la mixité des générations, tout en valorisant l'engagement des retraités
- **Promouvoir l'estime de soi :** ateliers socio-esthétiques, activités de partage de connaissance

Thématique 3 : Innovation

- **Encourager les actions innovantes que ce soit vers de nouveaux publics ou vers de nouveaux territoires (ateliers mobiles)**

Thématique 4 : Accessibilité

- **Permettre l'accessibilité des actions de prévention avec la mise en place de différentes formes de mobilité, accompagnée ou non**
 - Assurer un suivi et un accompagnement dans la mise en place et la coordination des actions
 - Evaluer, c'est-à-dire mesurer l'impact des actions de prévention conduites
 - Développer le transport

Axe 2 : Promouvoir les aides techniques et l'adaptation à l'habitat

Objectifs :

Favoriser le maintien ou le retour à domicile en améliorant l'autonomie dans la vie quotidienne, la participation à la vie sociale, les liens avec l'entourage ou la sécurité de la personne
Faciliter l'intervention des aidants qui accompagnent la personne

Thématique 1 : Les aides technologiques

- **Contribuer au développement des aides techniques pour un maintien à domicile avec une articulation du financement, d'une part dans le cadre de l'APA et, d'autre part, hors APA pour les ressortissants des caisses de retraite**
 - Améliorer et coordonner les pratiques en matière d'octroi d'aides techniques, de diagnostic habitat et d'adaptation du logement, notamment la liste des adaptations disponibles
 - Favoriser et financer les diagnostics d'ergonomie

Thématique 2 : L'adaptation des logements

- **Informez sur l'adaptation/amélioration des logements, diagnostic habitat**
 - Promouvoir les technologies visant à favoriser le maintien à domicile de qualité pour les seniors : confort (technologies domotiques), sécurité (téléassistance, capteurs de chutes), lien social (aide à l'usage des technologies de communication, NTIC)

Axe 3 : Accompagner les résidences autonomie dans la mise en œuvre des actions de prévention

Objectifs :

Conforter la mise en place d'actions de prévention
Partager, échanger sur les différents projets mis en place

Thématique 1 : Actions collectives de prévention

- **Développer et valoriser différentes actions de prévention et de sensibilisation**

Thématique 2 : Projet commun aux résidences

- **Rassembler les différentes résidences autour d'une action**
 - Assurer un suivi et un accompagnement dans la mise en place et la coordination des actions
 - Evaluer, c'est-à-dire mesurer l'impact des actions de prévention conduites

Axe 4 : Structurer les actions de prévention pour les personnes handicapées vieillissantes

Objectifs :

Accompagner le vieillissement des personnes handicapées qui suit le même processus que la population générale et s'inscrit dans une continuité de vie

Thématique : Intégration de personnes handicapées vieillissantes en résidences autonomie

- **Encourager la coexistence de public comme axe d'évolution du projet d'établissement**
 - Inciter les résidences autonomie à intégrer du public handicapé (la loi offre une possibilité jusqu'à 15 % de la capacité) et prévoir des crédits financiers pour la formation des personnels

Axe 5 : Structurer et coordonner les actions et les dispositifs de prévention

Objectifs :

Mettre en adéquation les besoins avec l'offre

Partager, échanger sur les différents projets mis en place

Construire une culture de travail commune du partage de l'information

Permettre une connaissance renforcée des besoins existants

Donner une vision claire des réponses existantes sur les territoires

Viser à ce que chaque personne soit acteur de sa propre prévention

Thématique 1 : Couverture géographique

- **S'assurer d'une couverture de l'intégralité du territoire en identifiant les éventuelles zones blanches**
 - Cartographier les différentes actions de prévention
 - Identifier les territoires prioritaires d'intervention dont la population apparaît comme la plus exposée aux fragilités

Thématique 2 : Partage d'expérience

- **Instituer la mise en place d'une banque d'échanges d'expérience**
 - Centraliser le partage d'expérience et proposer une banque d'expérience
 - Mobiliser les ressources pour organiser la coopération (actualisation des données)

Thématique 3 : Communication interne et externe

- **Communiquer, rendre visible et renforcer la connaissance de l'existant en matière de prévention entre les différents partenaires**
- **Informers le grand public et améliorer la lisibilité des dispositifs et leurs accès**
 - Développer des outils simples pour le partage d'informations
 - Mettre en place l'animation d'un système d'informations (observation, évaluation)
 - Construire une communication coordonnée en direction des professionnels et du grand public